

autour de lui, constatant le sentiment qui dominait tous les esprits, que fit-il ?

Sa résolution se lisait comme suit :—

Résolu, que dans l'opinion de ce congrès, les avantages que l'on obtiendrait au moyen d'une union plus étroite entre les différentes parties de l'Empire britannique sont si grands qu'ils justifient l'adoption d'un arrangement aussi prochain que possible ayant la nature d'une union commerciale (Zollverein) basées sur les principes des échanges les plus libres possibles des produits dans les limites de l'Empire tout en tenant compte des nécessités de tarif résultant du maintien des Gouvernements locaux de chaque royaume, état, province ou colonie, formant aujourd'hui partie de la famille anglaise composée de diverses nations.

Il demande des relations commerciales plus intimes, et quelle est sa manière d'apprécier le sentiment qui domine dans cette grande réunion au sujet d'une préférence ou faveur des colonies sur les marchés anglais ? Voici ce qu'il dit :—

Je répéterai seulement que nous croyons au Canada que certaines concessions doivent être faites si nous voulons que l'Angleterre consente à faire partie d'une confédération, et je crois que, comme Canadiens, nous sommes disposés à faire ces concessions. Nous croyons que ce serait dans nos propres intérêts et dans ceux de l'Empire d'en agir ainsi. J'approuve absolument ce que M. Chamberlain a dit, qu'il est impossible pour nous, d'engager dans l'intervalle, la Grande-Bretagne à imposer une taxe sur les produits alimentaires venant des pays étrangers, tout en n'augmentant pas le prix qu'elle aurait autrement à payer, car elle ne serait pas en état d'avoir de ses colonies tout l'approvisionnement de blé dont elle a besoin.

Voilà l'opinion de M. Osler. Evidemment il se rendait compte qu'il était impossible de s'attendre que l'artisan anglais accepterait un impôt sur les produits alimentaires prélevés au bénéfice des colonies, jusqu'à ce que ces dernières fussent en état de faire face à la demande.

L'honorable **MACKENZIE BOWELL**: Tout comme il était absolument inutile, il y a dix ans, de demander la dénonciation et l'abrogation des traités.

L'honorable **M. SCOTT**: Il n'y avait pas, à cette époque, en 1894, l'ombre d'une chance d'en obtenir l'abrogation. Le Parlement du Canada en avait fait la demande quelques années auparavant. La question avait été énergiquement signalée à l'attention du Gouvernement impérial, et la réponse donnée fut un refus absolu et positif. Rien ne pouvait être plus décisif; alors sir Donald Smith soumit une résolution rédigée dans les termes suivants :

Qu'il soit en conséquence résolu—que ce congrès croit à la possibilité et à l'opportunité de conclure un arrangement douanier entre la Grande-Bretagne, ses colonies et les Indes sur la base d'un traitement privilégié, et il recommande que des démarches devraient être faites par le Gouvernement de Sa Majesté dans le but de provoquer un échange de vues sur le sujet entre la mère-patrie et les autres Gouvernements de l'Empire.

Un vote ne fut pas même pris sur cette résolution. Sir Donald Smith s'aperçut que le sentiment de la réunion était si énergiquement contre elle, qu'il prit le parti de la retirer.

Voyons ce que le président, qui représente la Chambre de Commerce probablement la plus importante dans le monde entier, celle de Londres, dit de cette proposition :—

Voici quels sont les dangers d'un impôt prélevé de manière à créer une préférence en faveur des importations coloniales :—

D'abord, il y a l'augmentation dans le prix des denrées alimentaires et de la matière première au préjudice de ce pays; augmentation qui, pour les classes ouvrières, se ferait sentir sur le champ, sur élévation du coût de la vie, ce qui de leur part, entraînerait la demande d'un accroissement de gages. Cela, à son tour, troublerait le monde du travail.

Puis, il y aurait augmentation dans le coût de la production de nos propres fabriques, ce qui nous nuirait dans le monde entier, non seulement dans les pays étrangers, mais dans les colonies elles-mêmes. Pourquoi les colonies achètent-elles tant de nous ? Parce qu'elles trouvent que la Grande-Bretagne est le marché où les prix sont les plus bas. Si nous augmentions nos impôts pour eux, nous perdriions le commerce que nous faisons avec elles et avec le reste de l'univers. Nous aurions à soutenir une guerre de représailles de la part des pays étrangers.

C'est là un langage passablement décisif, et il recueillit l'assentiment des représentants des diverses chambres de Commerce. On ne fit pas même la moindre allusion donnant à croire que dans un temps raisonnable, quelque éloigné qu'il put être, nous pourrions atteindre l'objet de nos espérances, qui est de jouir d'une préférence sur le marché anglais.

La résolution soumise par le bureau de Commerce de Toronto ainsi que les diverses modifications proposées furent retirées, et le seul texte qui reçut l'assentiment de la conférence était formulé dans le langage, généralement adopté aux réunions des représentants de la ligue de l'Empire britannique aux jours de sa splendeur. Ce texte se lit comme suit :—

Que ce congrès des chambres de Commerce de l'Empire est d'avis que l'établissement de relations commerciales plus étroites entre le Royaume-Uni, les colonies et les dépendances est un sujet qui mérite et exige une étude prompte et attentive. En consé-